



LES ARCHERS DU BIGNON

vous invitent à venir participer au

tir à 18 mètres

Dimanche 23 octobre 2011

salle des sports

Qualificatif pour le Championnat de France

HORAIRES

dimanche matin

- ouverture du greffe : 8h00
- inspection du matériel : 8h30
- échauffement : 8h45
- début des tirs : 9h30

- fin des tirs : 12 h 30

dimanche après midi

- ouverture du greffe : 13h00
- inspection du matériel : 13h30
- échauffement : 13h45
- début des tirs : 14h30

- fin des tirs : 17 h 30

Résultats et récompenses : à 17 h 45

Règlement :

- tir au rythme AB / CD ou ABC en fonction du nombre de tireurs
- volées de 3 flèches
- Blasons : Arcs classiques 40cm / Arcs AMP trispots verticaux
- passeport et certificat médical à jour
- tenue blanche ou tenue de club, chaussures de sport exigées

Classements

individuel

- Arc classique : par catégorie
- AMP : par catégorie

par équipe

Les équipes devront être inscrites au greffe avant le début du 1^{er} tir
3 à 4 archers par équipe de même type d'arc

Récompenses

- aux trois premiers de chaque catégorie
- aux meilleures équipes

Inscriptions

licences adultes : 7 € / 2 tirs 11€) licences jeunes : 5 € / 2 tirs 8€)

chèque libellé à l'ordre des Archers du Bignon

elles doivent parvenir pour **le jeudi 20 octobre 2011** (de préférence) par courrier adressé à :

Yannick BRELET
4 rue du Pré Colas
44140 LE BIGNON

Renseignements :

02 40 26 16 07 ou mail : yannickbrelet@orange.fr

au plaisir de vous retrouver au Bignon

